

UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e des affaires juridiques, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, session 2021

Le Président de l'Université Clermont Auvergne

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e des affaires juridiques, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, au titre de l'année 2021 :

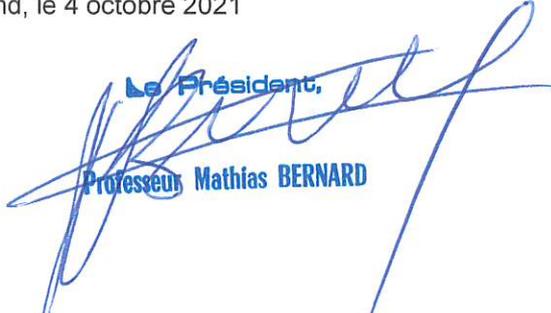
Monsieur PAQUIS François, directeur général des services gr sup, président, Université Clermont Auvergne, Clermont-Ferrand.

Monsieur DANDILA Justin, ingénieur d'études de classe normale, expert, Ministère de l'éducation Nationale, de la jeunesse, Paris.

Madame CHANTILLON Nathalie, ingénieure d'études hors classe, Université Clermont Auvergne, Clermont-Ferrand.

Madame TAREAU Marie-Antoine, attachée d'administration de l'état hors classe, Rectorat de l'académie de Clermont Ferrand, Clermont-Ferrand.

Fait à Clermont-Ferrand, le 4 octobre 2021


Le Président,
Professeur Mathias BERNARD